

Vie des entreprises

BTP ■ La Fédération française du bâtiment de l'Yonne a tenu son assemblée générale vendredi dernier

Une 6^e année sombre dans le bâtiment

Réélue à la tête de la FFB 89 pour la troisième fois, Delphine Grémy a dressé un bilan peu reluisant du secteur. En panne depuis 2008, le BTP semble s'enfoncer chaque année davantage.

Véronique Sellès

veronique.sellès@centrefrance.com

Dans le BTP, les années difficiles se suivent. Et semblent toujours plus sombres. « Après six années de conjoncture économique dégradée, force est de constater que la situation générale de notre profession est peu réjouissante », a souligné Delphine Grémy, la présidente de la FFB 89, réélue pour la troisième fois.

La construction privée en panne

« D'une part, l'activité bâtiment, tous secteurs confondus, se situe au plus bas avec malheureusement un risque d'aggravation potentielle. D'autre part, les difficultés exis-



EMPLOI. Dans l'Yonne, l'emploi salarié dans la construction a reculé de 4,2 % au quatrième trimestre 2013 avec 5.985 salariés contre 7.500 en 2008. PHOTO D'ARCHIVES FLORIAN SALESSE

tantes du secteur en termes de prix à la baisse, de perte de trésorerie, de baisse des carnets de commandes, de difficultés bancaires, se renforcent et se durcissent. » Ne voyant aucun signe tangible de

reprise se profiler du côté du secteur privé, Delphine Grémy redoute « le trou d'air sur l'investissement public. L'annonce des réductions des transferts financiers aux collectivités territoriales à hauteur de

11 milliards d'euros à horizon 2017 fera chuter indéniablement l'investissement public local. » D'où l'impérieuse nécessité d'exercer un « lobbying » actif auprès des pouvoirs publics.

EN CHIFFRES

-25 %

le repli des logements neufs commencés sur trois mois dans l'Yonne. C'est aussi le pourcentage sur la même période pour la construction de locaux dans le secteur public.

-27 %

la chute dans l'individuel pur dans le département, -38 % dans le collectif, sur douze mois.

-64 %

la chute en volume des travaux liés à l'éco-PTZ (l'éco-prêt à taux 0 pour financer des travaux améliorant la consommation énergétique des logements) : 221 prêts accordés dans l'Yonne au 4^e trimestre 2013 contre 520 distribués au 4^e trimestre 2010.

Présent vendredi à Auxerre, Jacques Chanut, le tout nouveau président national de la FFB, n'a pu que confirmer. « Une activité en chute de 17 % depuis 2008, un modèle économique en danger, des

trésoreries au plus bas », et malgré ce noir constat, quelques lueurs d'espoir liées à la rénovation énergétique, « un marché décevant en nombre d'emplois générés, bloqué car pas encore mature économiquement, mais les récentes annonces de Ségolène Royal vont dans le bon sens. Nous attendons les décrets d'application sur la RGE (*) et l'écoconditionnalité dont on nous parle depuis plus d'un an. » Bloqué, également, le marché de la primo-accession. Le secteur attend beaucoup des annonces de la ministre du Logement Sylvia Pinel demain.

« Nous espérons être entendus », a insisté Jacques Chanut tout en déplorant, comme Delphine Grémy, les trop nombreuses contraintes : « Le travail détaché et la concurrence faussée qui en découle, le compte personnel de pénibilité, les normes. » Des freins à l'encontre desquels la FFB entend se mobiliser. ■

(*) La mention RGE (reconnu garant de l'environnement) a vocation à mettre en évidence un savoir-faire ou une spécialisation de l'entreprise dans les domaines de la performance énergétique.

ÉCO EXPRESS

CRAVANT. L'entreprise Envhyro, spécialisée dans la protection des sols et installée à Cravant, a décroché un marché pour protéger la piste d'athlétisme du nouveau National stadium de Singapour. La société avait été déjà retenue pour fabriquer plus de 12.000 m² de plaques sur la plage de Ouistreham, lors des récentes cérémonies commémoratives du Débarquement en Normandie. ■

AUXERRE. Aujourd'hui, à 10 heures, la CCI de l'Yonne tient son assemblée générale à Auxerre. L'occasion pour le président Alain Pérez de présenter Sébastien Vallet, le nouveau directeur général de la chambre consulaire ainsi que le 15^e baromètre bourguignon des affaires. ■

Delphine Grémy dans l'ordre du Mérite



CHEVALIER. À l'issue de l'assemblée générale de la FFB 89, le préfet de l'Yonne a remis la médaille de chevalier dans l'ordre national du Mérite à Delphine Grémy, gérante majoritaire depuis 2003 de la société de BTP, installée à Collemiers (17 personnes), et par ailleurs première femme présidente de la FFB 89 et plus jeune présidente en France. Louant le caractère pugnace de la représentante syndicale, Raymond Le Deun a souligné « les propos toujours courtois et argumentés » de l'icauaise, connue pour son franc-parler. À la tête de la société W'sold, spécialisée depuis sa création en novembre 1990 dans la pose de plafonds suspendus à Perrigny, Christine Paret s'est vu remettre la même distinction. Le représentant de l'État a rappelé le souci de la dirigeante de favoriser depuis de nombreuses années l'accès des femmes aux métiers du BTP. ■

La maison BTP encore inquiète

Si les mesures annoncées par Manuel Valls « vont plutôt dans le bon sens », la présidente de la fédération du bâtiment de l'Yonne évoque une situation d'urgence.

Nicola Edge

nicola.edge@centrefrance.com

« Je suis encore plus pessimiste qu'il y a un an. - 25 % de permis de construire pour le logement neuf individuel au plan national, - 40 % dans l'Yonne : la présidente de la fédération du BTP de l'Yonne faisait, cet été, un constat alarmant de l'économie du BTP dans l'Yonne. En septembre, Delphine Grémy soulignait la chute libre des demandes de permis de construire en pavillons individuels.

■ **Si vous comparez cette rentrée à celle de 2013, que diriez-vous ?**

Le logement neuf, le résidentiel sont en chute libre : 75 % de demandes de permis de construire individuels en moins chez nous depuis début 2014. Dans le logement collectif, avec les bailleurs sociaux notamment, c'est - 25, - 30 %.

L'ancien renové marche un tout petit peu mieux, avec la rénovation énergétique et les dispositifs fiscaux mis en place. Mais ce n'est pas l'euphorie. Pour nous, c'est une année noire. Le marché est à l'arrêt. Il y a une baisse des marchés publics.

Les entreprises font aussi face à une double difficulté : la concurrence d'une économie construite par les particuliers, un peu basée sur le troc, la mutualisation de moyens, où l'on fait appel à des copains mais pas nécessairement à des profes-



BÂTIMENT. Le BTP attend autant les marchés neufs que la rénovation.

PHOTO D'ARCHIVES FLORIAN SALESSE.

sionnels, et puis, sur les gros marchés, le recours à des travailleurs détachés européens, dans le respect des directives : cela veut dire qu'ils sont payés au SMIC mais qu'il n'y a pas de charges sociales notamment. On y pratique des prix catastrophiquement bas, qui sont indécemment : on brade la construction.

■ **A quoi attribuez-vous cette situation ?** L'État a fermé les robinets de nombreux marchés publics.

C'est l'une des explications. L'autre est que, pour construire un logement neuf, les familles rencontrent de fortes difficultés d'emprunts, avec des apports qu'elles ont du mal à trouver.

Nous nous heurtons aussi dans la construction aux difficultés des normes de la loi 2012, à la transition énergétique qui est intéressante, avec un potentiel de travail énorme, mais qui est arrivée alors que nous étions en pleine crise, et que donc les constructeurs ne peuvent pas financer.

■ **Manuel Valls a annoncé des mesures à la fin août : abattements exceptionnels sur les plus-values, fiscalité allégée, construction de logements intermédiaires et sociaux. Répondent-elles à ce que vous attendiez ?** La construction de logements sociaux concerne les zones tendues. Nous n'en

avons aucune dans l'Yonne. Pour le reste, oui, elles vont dans le bon sens, mais la construction publique pour le moment est presque à l'arrêt, et il faudra plusieurs mois avant que les mesures de relance ne se fassent sentir pour le logement privé. Les entreprises ont une visibilité de commandes de deux à quatre mois seulement...

■ **Tous les territoires et les métiers sont-ils touchés ?** Oui, il n'y a pas de distingo. Tous les métiers sont touchés, mais aussi toutes les tailles d'entreprises. Par rapport aux chiffres nationaux, nous sommes moins bien. La Bourgogne dans son ensemble est en difficulté. Seule la Côte-d'Or s'en sort peut-être mieux.

■ **Que préconisez-vous pour sortir de ce constat plutôt sombre ?**

Que sur les marchés publics on montre l'exemple. Nous sommes face à des appels d'offres européens. Nos entreprises ne peuvent pas être compétitives face à d'autres pays. Il faudrait que les collectivités montrent l'exemple dans leurs pratiques, que la proximité soit payante. Il y a des moyens pour le faire, par exemple que le bilan carbone soit pris en compte, qu'on soit soutenus dans nos efforts pour l'apprentissage. Je vous assure : les entrepreneurs disent qu'ils n'ont jamais vu cela. ■

+ À LA HAUSSE

■ Les formations aux économies d'énergie battent leur plein : chauffagistes, menuisiers, doivent obtenir une reconnaissance garantie environnement, s'ils souhaitent, à partir de janvier 2015, que leurs clients bénéficient des aides à la rénovation thermique.

- À LA BAISSÉ

■ Les emplois dans le bâtiment. Selon Delphine Grémy, les masses salariales ont diminué de 15 % dans l'Yonne ces dernières années. Pour autant, le BTP icaunais représente 2.748 entreprises et 436 apprentis.

■ À l'assemblée générale de la CCI de juin, le président Alain Perez avait souligné que 40 % des chefs d'entreprise du BTP relevaient une activité en baisse, contre une hausse pour 6 % d'entre eux seulement.

➔ EN CHIFFRES

MÉTIER DU BTP

FRANCE. 1.144.000 : c'était, en 2013, le nombre de salariés du bâtiment en France. On estimait à 848.000 le nombre d'ouvriers du bâtiment travaillant dans 347.000 entreprises.

PRODUCTION

TRAVAUX. 126 milliards d'euros, c'était, l'an passé, le chiffre estimé des travaux de construction, soit 55 milliards pour le neuf et 71 milliards pour l'entretien et la rénovation.

DES MESURES VALLS ET PINEL

TERRAINS. Des abattements exceptionnels de 30 % sont prévus sur les plus-values des terrains à bâtir cédés d'ici fin 2015. La fiscalité des plus-values terrains à bâtir sera alignée sur celle des immeubles bâtis.

De même pour booster la construction, 50 mesures de simplification des normes avaient déjà été annoncées en juin dernier par la ministre Sylvie Pinel. Jusqu'à fin 2015, un abattement de 100.000 € est aussi prévu sur les donations de terrains.

LOCATION. Le dispositif Duflot sera largement modifié. Pour bénéficier d'une ristourne, l'investisseur aura le choix de s'engager pour 6, 9 ou 12 ans en lieu et place des 9 ans uniquement proposés aujourd'hui. Un appel de la fédération du Bâtiment qui a visiblement été entendu.



DELPHINE GRÉMY. Elle évoque les difficultés persistantes à la rentrée.

Yonne → Actualités

INTERVIEW ■ Delphine Grémy, présidente départementale de la Fédération française du bâtiment

« Difficile d'accueillir un apprenti mineur »

La présidente départementale de la Fédération du bâtiment, Delphine Grémy, en appelle à plus de simplicité pour favoriser l'embauche des apprentis.

Christian Picardeau

christian.picardeau@centrefrance.com

La chef d'entreprise, Delphine Grémy, présidente de la FFB 89, dénonce une circulaire balisant les conditions de travail des apprentis mineurs en entreprises. Elle les rend, selon elle, « inemployables ».

■ **L'apprentissage peine à trouver des apprentis et des maîtres d'apprentissage. Comment l'expliquez-vous ?**

La difficulté aujourd'hui, elle n'est pas de trouver des apprentis, mais des maîtres d'apprentissage. Au CFA on annonce pour la rentrée prochaine à peine plus de 250 élèves, ce qui est une catastrophe, alors que 120 à 150 élèves sont en attente d'un maître d'apprentissage. Le problème ce n'est pas la désaffection des jeunes, mais la désaffection des patrons.



LIMITES. Pour Delphine Grémy, les difficultés de recrutement que connaît l'apprentissage sont en partie liées aux restrictions imposées aux jeunes apprentis. PHOTO D'ARCHIVES

■ **On évoque le manque de visibilité des entreprises pour expliquer cette désaffection ?**

Il y a au moins trois raisons. Effectivement, avec

la conjoncture qui ne cesse de se détériorer, les entreprises ne peuvent pas s'engager dans un contrat d'apprentissage de deux ans, sans garantie de tra-

vail suffisante. La deuxième raison c'est, ou plutôt c'était la baisse des aides à l'apprentissage. Le gouvernement vient de les rétablir via les régions, car il a

compris que c'était un frein majeur. Nous attendons de voir les effets.

■ **Et la troisième raison ?**

Ce sont les conditions d'accueil difficiles d'un apprenti mineur dans l'entreprise. Une circulaire est sortie concernant les conditions de travail et travaux interdits... Elle fait 52 pages et est particulièrement indigeste. Elle est sans doute née d'une bonne volonté pour protéger les apprentis mineurs, mais cela les rend inemployables. J'ai fait la démarche, mais cela m'a conduit à avoir un contrôle en bonne et due forme d'un inspecteur du travail pour voir si je pouvais accueillir un apprenti. Cette circulaire ne permet pas à un apprenti maçon de monter à l'échelle, à un échafaudage, de porter des charges trop lourdes... Il faut demander des dérogations auprès de l'inspection du travail pour que le jeune puisse utiliser la bétonnière, la meuleuse... Plusieurs de mes collègues ont abandonné le contrat avant.

■ **Pouvez-vous garantir un emploi à la sortie d'une formation ?**

Les apprentis qui jouent le jeu jusqu'au bout sont employables et souvent embauchés. Chez moi, sur dix-sept salariés, j'ai six chefs d'équipes qui sont tous issus de l'apprentissage au CFA ou chez les Compagnons. Mais on a plus besoin de BP et de bac pro que de CAP.

■ **Ne craignez-vous pas qu'une fois la crise passée, le secteur du bâtiment se trouve face à un manque de personnel formé ?**

C'est évident. On a dû perdre entre 200 et 300 élèves au CFA du bâtiment depuis quatre ans. Cela va augmenter le recours à la main-d'œuvre étrangère.

■ **Quel message aimeriez-vous adresser aux maîtres d'apprentissage et aux jeunes ?**

Aux maîtres d'apprentissage... D'aller au bout de la démarche, même si on ne fait rien pour les encourager. Même si c'est dur de former un jeune techniquement, psychologiquement, socialement. ■

Bâtiment

Cris de colère et de courage



Raymond Le Deun, Préfet de l'Yonne, remet la Médaille de l'Ordre National du mérite à Delphine Grémy

La Fédération française du bâtiment de l'Yonne a tenu son assemblée générale. Dans son discours, Delphine Grémy, présidente FFB Yonne a rappelé les enjeux locaux et nationaux, a évoqué la concurrence, la pénibilité et surtout une conjoncture sombre. Delphine Grémy a présenté le nouveau secrétaire général José Dias avant de se voir remettre la médaille de l'Ordre national du mérite.

« À l'aube de mon 3^{ème} mandat, j'ai le devoir de vous dresser avec rigueur, le paysage économique de notre profession, touchée durement et durablement par la crise, sans pour autant baisser les armes.

En cette fin de premier semestre 2014, après 6 années de conjoncture économique dégradée, force est de constater que la situation générale de notre profession est peu réjouissante et peut se résumer au travers des grandes tendances suivantes :

D'une part l'activité du bâtiment, tous secteurs confondus, se situe au plus bas avec malheureusement, un risque d'aggravation potentielle. D'autre part les difficultés existantes du secteur en termes de prix à la baisse, de perte de trésorerie, de baisse des carnets de commandes,

de difficultés bancaires, se renforcent et se durcissent.

Enfin aucun signe tangible et durable de reprise ne se profile à l'horizon coté secteur privé; et de plus du fait des mesures de rééquilibrage des finances publiques ; un trou d'air violent s'annonce sur l'investissement public, qui si il se confirme, pourrait entraîner l'ensemble du secteur dans une crise nettement plus profonde.

Les constats sont indéniables, les promesses de croissance, liées au marché potentiel de la rénovation énergétique ou même de l'accessibilité, ont fait long feu, le modèle incitatif n'est pas opérationnel à ce jour et le manque de confiance des consommateurs et des financeurs, n'a pas facilité le décollage.

Ce n'est pas la loi ALUR qui encouragera la construction de logements ! Nous n'avons de cesse que de la dénoncer car elle a paralysé le marché de l'immobilier neuf et fait plonger les mises en vente de logements de 30 %. Ce qui présage vraisemblablement de destructions d'emplois à hauteur de 7 000 personnes sur 2014. A cause de deux mesures particulièrement contre-productives, à savoir l'encadrement des loyers et la garantie universelle des loyers ; le nombre de bailleurs investisseurs a été divisé par trois.

Pour l'Yonne, les logements neufs commencés sont en repli de -25 % sur 3 mois et de -40 % pour les autorisés.

L'individuel pur chute de 27 % alors que le collectif chute de 38 % sur 12 mois et 83 % sur 3 mois en surface commencés. La construction de locaux dans le secteur public chute elle de -25 % sur 3 mois.

Les travaux liés à l'Eco PTZ chutent de 64 % en volume pour 520 prêts distribués au 4^{ème} trimestre 2010 contre 221 seulement au 4^{ème} trimestre 2013.

L'emploi salarié dans la construction recule de 4,2 % au 4^{ème} trimestre 2013 pour 5 985 salariés contre 7 500 en 2008.

Le nombre de demandeurs d'emploi continu de grimper dans l'Yonne de +3 % en progression constante depuis 2008 pour atteindre plus de 2 000 salariés contre 650 au début de la crise.

Le compte personnel de prévention et de pénibilité qui permettra à tout salarié exposé à des conditions de travail pénibles, d'accumuler des points à convertir en formation, en temps partiel payé temps plein, en un départ anticipé à la retraite.

Nous devons maintenir la pression et refuser de toutes nos forces cette mesure aussi désastreuse pour l'économie que les 35 h. Cette usine à gaz, destinée à faire du zèle, pour laver plus blanc que blanc, est et restera une hérésie destructrice d'emploi, annonciatrice d'un tsunami de main d'œuvre low-cost sur nos chantiers et la recrudescence de contentieux pour invalidité. »

Conjoncture : un marché sous tension

Données nationales

Les tendances 2014 :

- Le nombre d'autorisations en logement neuf continue à se dégrader avec un recul de 23 %.
- Sur les maisons individuelles, la baisse est de 30 %. Le collectif régresse de 15 %.
- Sur les douze derniers mois, recul de 21 % des permis de construire.
- Mises en chantier, baisse de 18 %

Données locales

	Logements en chantier	Logements autorisés	Com. Publics en chantier	Com. Publics autorisés
Yonne	161 (-25 %)	236 (-40 %)	39 000 m ² (-25 %)	36 000 m ² (-2 %)
Bourgogne	4 788 (-24 %)	5 101 (-40 %)	672 000 m ² (-22 %)	944 000 m ² (-10 %)
	Travaux Eco-PTZ	Production BPE	Emplois salariés	Demandeurs d'emploi
Yonne	4,54 M€ (-6 %)	17 061 m ² (+37 %)	5 985 (-4 %)	1 496 (+3 %)
Bourgogne	20,57 M€ (-3 %)	103 089 m ² (+9 %)	32 853 (-4 %)	6 747 (+3 %)

AUXERRE

Le groupe Domanys – Yonne Habitation et l'UDAF signent une convention de partenariat

Le logement des familles modestes ou défavorisées ne pouvant accéder au parc localif privé et l'accompagnement de ces familles tout au long de la vie du bail constituent le cœur d'activité du groupe Domanys - Yonne Habitation. L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de l'Yonne représente les familles. Son champ d'activité rencontre très largement celui du groupe Domanys - Yonne Habitation dans certains domaines. Afin de renforcer leurs relations au bénéfice des familles, les deux entités ont élaboré une convention de partenariat portant sur cinq thèmes :

Baux glissants

Le groupe Domanys - Yonne Habitation étend à l'UDAF ce dispositif qu'il met en œuvre depuis de nombreuses années afin de favoriser l'insertion sociale de familles fragiles. L'UDAF devient ainsi l'une des associations partenaires du groupe Domanys - Yonne Habitation pour 5 familles.

Micro crédit

L'UDAF est partenaire d'organismes bancaires pour la mise en œuvre du micro-crédit social au bénéfice des personnes exclues du système bancaire traditionnel. Le groupe Domanys - Yonne Habitation diffusera à ses locataires des informations sur le micro-crédit.

Maîtrise des charges locatives

L'UDAF intégrera les manifestations existantes du groupe Domanys - Yonne Habitation sur le thème des économies d'énergie (appartements pédagogiques, ...).

Lien social

Depuis plusieurs années, le groupe Domanys - Yonne Habitation impulse des événements ou animations en direction de ses locataires, souvent en partenariat avec les associations présentes dans les quartiers. L'UDAF devient le partenaire du groupe Domanys - Yonne Habitation, prioritairement sur les quartiers situés en Zones Urbaines Sensibles.

Réseau écoute et aide aux familles (R.E.A.F.)

Le R.E.A.F, composé de bénévoles, apporte écoute et conseils aux familles dans leurs recherches d'informations et leurs démarches. L'UDAF formera les bénévoles qui assureront des permanences auprès des locataires du groupe Domanys - Yonne Habitation. Le groupe Domanys-Yonne Habitation assurera la promotion de ce dispositif auprès de ses locataires.

La convention, signée le 26 juin à Auxerre, est conclue pour une période d'un an. Un bilan des actions menées sera réalisé.

J.-B. Lemoine, le nouveau président de Domanys (il succède à Alain Drouhin) et M. Druette, président de l'UDAF, ont signé la convention de partenariat dans les locaux de Domanys



Politique

G. Larrivé, député de l'Yonne, rapporteur du budget de l'administration pénitentiaire

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Guillaume Larrivé a été élu, le 26 juin, rapporteur du budget de l'administration pénitentiaire. Dans ce cadre, le député de l'Yonne va, dans les mois qui viennent, procéder à une enquête approfondie sur la politique conduite par le ministre de la justice, Christiane Taubira.

G. Larrivé souhaite que la politique pénitentiaire soit guidée par trois objectifs d'intérêt général pour

mieux lutter, avec fermeté, contre la criminalité et la délinquance :

- augmenter le nombre de places de prison,
- lutter contre l'islamisme radical qui se propage aujourd'hui dans les prisons,
- soutenir les personnels de l'administration pénitentiaire, au même titre que les policiers et les gendarmes.

Cette mission parlementaire s'achèvera cet automne avec les débats sur la loi de finances pour 2015.

Fédération du bâtiment de l'Yonne

Delphine Grémy, réélue



Lors de son Conseil d'Administration du 26 mars 2014, La Fédération du Bâtiment de l'Yonne a réélu sa Présidente Delphine Grémy, pour un nouveau mandat de 3 ans.

Ce troisième mandat, sera l'occasion de poursuivre son engagement pour la défense de la profession dans une période économique particulièrement difficile où « 2014 s'annonce comme une année noire pour le bâtiment, tant les carnets de commande restent très mesurés et les trésoreries au plus bas ».

« Alors que la concurrence déloyale met les entreprises locales à mal, provoquant licenciements économiques et dépôt de bilan, il est temps d'enrayer la chute de 18 % de la masse salariale dans le bâtiment depuis 2008 sur notre département.

Il n'est plus temps de se voiler la face et de minimiser l'ampleur du phénomène, entre l'économie

parallèle grandissante, conséquence directe d'un malaise social profond, et la concurrence des travailleurs low-cost, présents en masse sur les chantiers, la survie des artisans et des PME locales dépendra de la réaction des élus et donneurs d'ordre locaux.

Alors que les marchés se réduisent comme peau de chagrin, (- 30 % sur un an de surfaces neuves commencées ; - 75 % sur les permis de construire en maison individuelle), il est temps que nos élus prennent leur responsabilité et assument avec courage leurs promesses politiques de défendre l'économie locale et les entreprises, en mettant fin aux pratiques dangereuses et condamnables du moins-disant.

Si une majorité de donneurs d'ordre publics et privés, prend la décision courageuse et nécessaire de modifier les conditions d'attribution des marchés, l'hémorragie pourrait être stoppée. »

■ **Politique**

**André Villiers
et François Sauvadet
absents de la
Conférence
des Territoires**

« Nous avons décidé de ne pas nous à rendre à la « Conférence des Territoires » organisée ce jeudi par Mme Lebranchu à Dijon pour ne pas cautionner ce qui s'apparente à un simulacre de démocratie.

Le Gouvernement semble vouloir consulter alors qu'il vient de présenter un projet de réforme territoriale qui prévoit la suppression des conseils généraux à l'horizon 2020 et un redécoupage des Régions concoctée dans la précipitation dans un dialogue exclusif entre François Hollande et quelques barons socialistes.

François Hollande invente la concertation a posteriori, ce n'est pas acceptable !

Nous voulons rappeler ici qu'il y a un peu plus d'un an, aucun élu local n'a été associé au redécoupage des cantons qui avait été annoncé comme étant l'un des moyens d'assurer pour l'avenir le rôle des départements sur la base « d'une meilleure représentation territoriale ».

Nous n'avons pas été plus associés à la nouvelle répartition des compétences entre les collectivités territoriales, le Gouvernement ayant annoncé sa volonté de supprimer les conseils généraux en 2020 et d'ici là de les « dévitaliser », c'est-à-dire de les vider de leurs compétences.

La France est un vaste pays et nous sommes convaincus que cette décision sera lourde de conséquences pour maintenir la proximité de l'action publique locale. Avec des régions lointaines et des départements supprimés, cela risque d'aggraver le sentiment d'abandon des territoires périphériques, cette « France d'à-côté » qui souffre.

Face au passage en force relayé par la décision hâtive des deux Présidents de Conseils Régionaux de Bourgogne et de Franche-Comté de fusionner, nous refusons de servir de caution et appelons le Gouvernement à reprendre un vrai dialogue avec l'ensemble des collectivités de France et avec leurs habitants pour moderniser notre pays. » ■

François SAUVADET
Président du Conseil
général de Côte-d'Or
André VILLIERS
Président du Conseil
général de l'Yonne

AUXERRE AG de la Fédération française du bâtiment de l'Yonne

Le secteur du bâtiment : des enjeux majeurs

"Non, nos privilèges à nous, c'est 35 heures deux fois par semaine, l'hypothèque sur nos biens et les cautions sur nos têtes, c'est l'absence de protection face à la perte d'emplois... c'est l'ulcère à l'estomac ! Nantis, nous le sommes tant qu'en France, tous les jours, 2 patrons de PME préfèrent quitter discrètement ce monde en cédant au désespoir !"

Le ton était donné, vendredi 20 juin à Auxerre, lors de l'Assemblée générale de la fédération française du bâtiment de l'Yonne, lancée par sa présidente Delphine Grémy, qui a reçu à cette occasion la médaille de l'Ordre national du Mérite des mains du préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun. À l'ordre du jour, la lutte contre la concurrence déloyale en provenance des pays du Sud et de l'Est de l'Europe, trop souvent synonyme de salaires tirés vers le bas ; la demande de simplification et du report de mise en œuvre du dispositif intitulé "compte de pénibilité" dont les fédérations les plus concernées, à savoir le bâtiment et les travaux publics, ont pointé la complexité et dénoncé la remise en cause des efforts des entreprises en matière de prévention qu'il représente ; le projet de loi sur l'artisanat, le commerce et les TPE, adopté en commission mixte et paritaire le 21 mai, dont la fédération a salué les avancées qu'il incarne, en termes de contrôle de compétences et de qualifications des créateurs d'entreprises.

La FFB a notamment exigé des autorités de Bruxelles le durcissement du projet de nouvelle directive européenne sur le détachement des salariés, et du gouvernement français l'organisation de contrôles ciblés et efficaces sur le temps et les conditions de travail. Elle a plaidé pour l'adoption de mesures nationales "plus coercitives", et notamment une

responsabilisation accrue des donneurs d'ordres qui auraient recours à des offres anormalement basses, et a obtenu gain de cause avec les mesures adoptées tout à tour par l'Assemblée nationale et le Sénat à propos :

- de l'obligation pour le maître de l'ouvrage ou le donneur d'ordres de vérifier que l'entreprise étrangère a bien effectué la déclaration préalable de détachement auprès de l'inspection de travail ;

- de la nécessité pour lui de réagir en cas d'infraction à la législation du travail commise par un sous-traitant français ou étranger, mais aussi en cas de non-paiement du salaire minimum légal ou conventionnel dû au salarié ;

- des condamnations pénales pour travail dissimulé ou prêt de main-d'œuvre illicite ;

- et enfin, de la confortation de l'action judiciaire des syndicats professionnels en matière de lutte contre le travail illégal.

La question de la conjoncture a aussi été abordée mettant l'accent sur un recul net du nombre d'autorisations de construire (logement neuf : -23% ; maison individuelle : -15%). Les chiffres parlaient d'eux-mêmes avec notamment un recul de 21% des permis de construire sur les 12 derniers mois et de 18% pour les mises en chantier. Des reculs qui expliquent pour une large part le non-renouvellement d'emplois dans le secteur, puisque, a précisé Delphine Grémy :



Delphine Grémy (à droite) et Christine Paret, aux côtés de Jacques Chanut, Président de la Fédération Française du Bâtiment.

"Le bâtiment a enregistré une baisse d'activités de 2,6 % et une perte de 40.000 emplois liée à la concurrence déloyale subie par notre secteur de la part d'entreprises à bas coûts qui ne respectent aucune règle et mettent en danger l'emploi de 1.167.000 salariés." De quoi inquiéter la profession qui, à travers sa fédération, compte bien occuper la place et faire valoir sa vocation.

Jacques Chanut, président de la fédération nationale, a notamment rappelé le rôle majeur que le secteur

peut jouer dans l'avenir malgré l'adversité et la conjoncture, insistant sur la détermination de ses acteurs et leur engagement sans faille dans le syndicalisme patronal :

"Comme le roseau qui ne rompt pas, ce qui nous fait tenir, c'est la passion, le goût de l'entreprise, l'envie d'en découdre, le goût du risque, du challenge... Cette passion qui nous tient parce qu'on ne voudrait rien faire d'autre, et ça tombe bien, car du courage et de l'abnégation, il nous en faudra pour affronter l'avenir !" ■

LOGEMENT Le groupe Domany et l'UDAF : un partenariat pour l'accompagnement des plus modestes

Hier après midi au siège de Yonne Habitation à Auxerre, Jean-Baptiste Lemoyne pour le groupe Domany, le bailleur social du Département et Jean-Louis Druette pour l'Union départementale des associations familiales, ont signé une convention de partenariat en faveur de l'accompagnement des familles les plus modestes.

Il s'agit de renforcer les relations entre les deux partenaires qui ont un champ d'activité commun dans leurs actions sociales et ce en direction de cinq thèmes clairement identifiés. Tout d'abord cela concerne les baux glissants. Ce dispositif permet de favoriser l'insertion sociale des familles fragiles. Le micro crédit ensuite. L'UDAF est partenaire d'organismes bancaires pour la mise en œuvre du micro

crédit social au bénéfice des personnes exclues du système bancaire traditionnel. Domany diffusera les informations à ses locataires sur ce dispositif. Concernant la maîtrise des charges locatives, l'UDAF intégrera les manifestations existantes du groupe Domany en particulier sur le thème des économies d'énergie. L'UDAF devient partenaire à part entière de Domany dans le cadre des manifestations ou des initiatives que le groupe impulse, en particulier dans les zones urbaines sensibles. Enfin Domany assurera auprès de ses locataires la promotion du dispositif "Réseau Ecoute et Aide aux Familles". ■

Hier après midi lors de la signature de la convention de partenariat chez Domany...



Joigny → Vivre sa ville

SOCIÉTÉ ■ Le lycée jovinien se mobilise pour favoriser la diversification de l'orientation des jeunes filles

L'ambition se conjugue aussi au féminin

Parce que les filles ne sortent pas assez des sentiers battus, trois femmes sont venues au lycée de Joigny pour présenter leur parcours professionnel.

Estelle Dissoy

estelle.dissoy@centrefrance.com

Elles sont notaire à Joigny, chef d'entreprise dans le bâtiment à Sens ou directrice de l'exploitation agricole du lycée d'Auxerre La Brosse... Caroline Lambert, Delphine Grémy et Anaïs Pouliquen ont de l'énergie à revendre et sont convaincues que la réussite est à la portée de toutes les femmes.

C'est le message qu'elles sont venues délivrer au lycée Louis-Davier, devant 120 élèves des séries sciences économiques et sociales, littéraire, scientifique et sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D), jeudi. Des jeunes femmes en quête d'une orientation professionnelle et auprès desquelles l'établissement perçoit souvent un manque d'ambition.

« On veut inverser la tendance »

« En terminale, peu de filles demandent de poursuivre leurs études dans une classe préparatoire aux grandes écoles ou s'orientent vers une carrière d'ingénieur, note David Étienne, proviseur-adjoint du lycée. C'est un constat que nous faisons depuis plusieurs années et on veut



FEMMES. Cent vingt lycéennes ont rencontré Caroline Lambert, notaire, Delphine Grémy, chef d'entreprise, et Anaïs Pouliquen, directrice d'une exploitation agricole (de g. à d.), dans leur établissement scolaire. PHOTO E. D.

inverser la tendance. » Les intervenantes et l'association Fete (Femmes égalité emploi) ont voulu tordre le cou aux stéréotypes. Les femmes sont « capables de diriger » ou d'exercer « les mêmes métiers que les hommes ». Delphine Grémy ne dira pas le contraire : « Nous sommes plus rigoureuses et plus efficaces, estime le chef d'entreprise en maçonnerie et présidente de la Fédération

française du bâtiment dans l'Yonne. Ce sont les préjugés qui rendent les choses difficiles. L'égalité n'existe que dans les livres. Au travail, il faut en faire deux fois plus. »

Malgré les avancées, des écarts perdurent au travail comme dans les études. Au lycée, les jeunes femmes sont en grande minorité dans certaines classes. Elles ne sont que trois en 1^{re} STI2D, à acquérir par la théorie et la pratique des compétences

technologiques solides pour travailler dans le secteur de l'industrie. Elles cohabitent avec vingt-trois garçons.

« Au quotidien, c'est lourd, confie Océane Poisson et Léa Clausener. On a beau avoir de l'ambition, il existe toujours des freins très forts. Des secteurs restent machistes. »

Les intervenantes ont encouragé chaque femme à « gagner sa liberté en faisant des études ». Mais le manque de mobi-

lité des élèves après le baccalauréat reste un problème, selon Dominique Vernay, bénévole au sein de l'association Fete et ancienne principale de plusieurs collèges situés dans l'Yonne, dont celui de Joigny.

« On ne va pas à l'école trop loin de chez soi. C'est un problème global dans le département, mais je l'ai ressenti de façon plus forte dans le bassin Jovinien-Migennes. Les filles ne se réalisent pas. » ■

Quatre questions sur l'orientation

Testez vos connaissances en répondant à ce quiz présenté par l'association Femmes égalité emploi aux élèves du lycée Davier.

1 Les filles sont meilleures que les garçons à l'école. VRAI. Selon le ministère de l'Éducation nationale, le taux de réussite au CAP est de 86 % pour les filles, 82 % pour les garçons ; en 2012, le taux de réussite au bac général était de 91 % pour les filles, 90 % pour les garçons ; au bac technologique, 84 % contre 83 % pour les garçons ; au bac professionnel, 81 % contre 78 %.

2 Les filles et les garçons font les mêmes études. FAUX. Les filles et les garçons formulent toujours des vœux d'orientation l'association Femmes égalité emploi aux élèves du lycée Davier.

1 Les filles sont meilleures que les garçons à l'école. VRAI. Selon le ministère de l'Éducation nationale, le taux de réussite au CAP est de 86 % pour les filles, 82 % pour les garçons ; en 2012, le taux de réussite au bac général était de 91 % pour les filles, 90 % pour les garçons ; au bac technologique, 84 % contre 83 % pour les garçons ; au bac professionnel, 81 % contre 78 %.

2 Les filles et les garçons font les mêmes études. FAUX. Les filles et les garçons formulent toujours des vœux d'orientation

très différents. Les filles demeurent minoritaires dans les formations à dominante scientifique (sciences, sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, sciences de l'ingénieur) et majoritaires en langues, lettres, sciences humaines et sociales.

3 Les femmes se dirigent vers autant de métiers différents que les hommes. FAUX. Malgré les avancées, elles se retrouvent en majorité dans les mêmes métiers. Les hommes exercent des métiers plus variés et, surtout, avec plus de responsabilités. Sur 450 professions en Bourgogne, 300 sont dominées par les hommes, 79 sont des formations à dominante scientifique (sciences, sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, sciences de l'ingénieur) et majoritaires en langues, lettres, sciences humaines et sociales.

3 Les femmes se dirigent vers autant de métiers différents que les hommes. FAUX. Malgré les avancées, elles se retrouvent en majorité dans les mêmes métiers. Les hommes exercent des métiers plus variés et, surtout, avec plus de responsabilités. Sur 450 professions en Bourgogne, 300 sont dominées par les hommes, 79 sont des

professions féminisées, les autres professions sont mixtes.

4 Les femmes ont le droit d'exercer tous les métiers. VRAI, MAIS... Selon le Code du travail, nul ne peut « refuser d'embaucher une personne en considération du sexe ». Néanmoins, les textes admettent quelques rares exceptions « lorsque l'appartenance à l'un ou l'autre sexe répond à une exigence professionnelle essentielle ». Un décret détermine une liste d'emplois. Elle reste très limitée : artistes appelés à interpréter soit un rôle féminin soit un rôle masculin, mannequins chargés de présenter des vêtements et accessoires... ■

4 Les femmes ont le droit d'exercer tous les métiers. VRAI, MAIS... Selon le Code du travail, nul ne peut « refuser d'embaucher une personne en considération du sexe ». Néanmoins, les textes admettent quelques rares exceptions « lorsque l'appartenance à l'un ou l'autre sexe répond à une exigence professionnelle essentielle ». Un décret détermine une liste d'emplois. Elle reste très limitée : artistes appelés à interpréter soit un rôle féminin soit un rôle masculin, mannequins chargés de présenter des vêtements et accessoires... ■

technologiques solides pour travailler dans le secteur de l'industrie. Elles cohabitent avec vingt-trois garçons.

« Au quotidien, c'est lourd, confie Océane Poisson et Léa Clausener. On a beau avoir de l'ambition, il existe toujours des freins très forts. Des secteurs restent machistes. »

Les intervenantes ont encouragé chaque femme à « gagner sa liberté en faisant des études ». Mais le manque de mobi-

lité des élèves après le baccalauréat reste un problème, selon Dominique Vernay, bénévole au sein de l'association Fete et ancienne principale de plusieurs collèges situés dans l'Yonne, dont celui de Joigny.

« On ne va pas à l'école trop loin de chez soi. C'est un problème global dans le département, mais je l'ai ressenti de façon plus forte dans le bassin Jovinien-Migennes. Les filles ne se réalisent pas. » ■

Grémy, chef d'entreprise, et Anaïs Pouliquen, directrice d'une exploitation agri-

Yonne ➔ Actualités

ÉCONOMIE ■ Les parlementaires interpellés dans le cadre de la Semaine de mobilisation patronale

Des patrons entre colère et désarroi

Hier, les représentants du patronat de l'Yonne ont interpellé les parlementaires afin de leur faire part de la situation difficile que traversent les entreprises.

Véronique Sellès

veronique.sellès@centrefrance.com

La photo est plutôt inhabituelle : hier, au siège auxerrois de la CCI de l'Yonne, les présidents des organisations patronales interprofessionnelles et des principales branches qu'elles fédèrent se sont réunis pour témoigner des difficultés du monde économique.

Dans le cadre de la semaine de mobilisation patronale, ils ont exprimé le ras-le-bol, le désarroi des « petits » patrons icaunais aux parlementaires Marie-Louise Fort, Guillaume Larrivé, Jean-Yves Caullet et Jean-Baptiste Lemoyne.



RAS-LE-BOL. De g. à dr, Francis Letellier (FDSEA), Jean-Pierre Richard (UPA et CAPEB), Éric Moutard (UMIH), Delphine Grémy (FFB), André Bex (UIMM), Olivier Tricon (CGPME) et Étienne Cano (MEDEF). PHOTO V.S.

« Une absence totale de logique de terrain »

« Un compte pénibilité applicable au 1^{er} janvier 2015, impossible à mettre

en œuvre malgré ce que prétend la ministre de la Santé Marisol Touraine », « une législation complexe et instable, caractérisée par des normes qui ne cessent de s'empiler », « une pression fiscale et des charges sociales écrasantes en dépit de la mise

en place du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) » : ils ont tout posé sur la table. Et souligné l'urgence que l'État leur vienne en aide, dénonçant unanimement l'absence de logique de terrain et de lisibilité de la politique menée par le gouverne-

ment ». « Le BTP est en train de s'effondrer. A moyen terme, nos entreprises vont toutes disparaître. La situation continue de s'aggraver. L'an dernier, j'ai touché 12.000 € au titre du CICE, mais cela n'a pas du tout compensé la hausse des

charges, le coût des mises aux normes, s'est enflammé Delphine Grémy, la présidente de la FFB (fédération française du bâtiment). Qu'on me retire le CICE, mais qu'on cesse de m'augmenter les charges et les contraintes ! »

Mis en cause, le député

socialiste Jean-Yves Caullet a reconnu « une boursofflure permanente des textes. Une bonne règle est une règle simple, connue de tous et appliquée ».

« Dépassé la mesure »

« Nous avons dans de très nombreux secteurs dépassé la mesure, admet le député icaunais. D'autant qu'à la loi se rajoute le règlement. Notre responsabilité de parlementaire est d'exercer le mieux possible notre droit de contrôle, à Paris comme sur le terrain ».

S'agissant du compte pénibilité, il a admis que « les critères, les combinaisons, leur mode d'évaluation allaient générer des contentieux », qualifiant le dispositif du pas du tout « sécurisé ».

De son côté, le député UMP Guillaume Larrivé a proposé que soit voté un moratoire sur la question. Avant d'élargir le propos et dans la perspective de 2017 : « Notre système politico-administratif est à bout de souffle. Il faut des ministres qui dirigent leur administration, un Parlement remusclé, plus dense. Autrement, on sera balayé par l'exaspération. » ■

INTERVIEW ■ Delphine Grémy, présidente de la Fédération du bâtiment 89

« Les commandes publiques sont à zéro »

Delphine Grémy, présidente de la Fédération française du bâtiment de l'Yonne est très attachée à cette opération nationale.

■ **Il s'agit de la douzième édition des Coulisses du bâtiment. Avez-vous une estimation du nombre de jeunes qui se seraient orientés vers les métiers du BTP suite à l'un de ces rendez-vous ?**

Non, je ne sais pas s'il existe un rapport important et immédiat entre les Coulisses et les effectifs de jeunes au centre de formation des apprentis du bâtiment. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que l'opération est très attendue par les élèves et les enseignants des collèges.

■ **Cela vous sert-il à faire évoluer l'image du bâtiment auprès de ces publics ?** Même si tous ne sont pas intéressés, il ne faut pas se leurrer, c'est un bon moyen de faire connaître nos métiers et de mettre en contact, de manière ludique, enseignants et professionnels.

■ **Cette année, vous allez proposer un test d'étanchéité. Est-ce que ça s'adresse vraiment aux enseignants ?**



PRÉSIDENTE. Delphine Grémy, présidente de la Fédération française du bâtiment de l'Yonne. PHOTO D'ARCHIVES FLORIAN SALESSE

Il se déroulera en présence de nombreux professionnels. Et là, effectivement, c'est ce public-là qu'on veut sensibiliser. Il faut accélérer le mouvement de mise aux normes,

notamment RGE (Reconnu Grenelle de l'environnement).

■ **Cette mention RGE est un gage de qualité pour les entrepreneurs. Encore faut-il**

que le marché soit porteur pour démontrer ses performances. Comment se porte le bâtiment ? Les commandes publiques sont à zéro.

Les collectivités font des coupes franches dans les investissements plutôt que dans les frais de fonctionnement. Il n'y a pas d'appel d'offres, quasiment pas de construction neuve. Le bâtiment est trop dépendant de la commande publique. Les grosses sociétés vont travailler de plus en plus loin. Et dans des conditions de prix catastrophiques.

■ **La situation ne s'améliore pas ?** Je suis désolée, j'aimerais bien dire autre chose, car je porte le même discours depuis huit ans. Mais ça ne s'améliore pas. Il n'y a qu'à voir le nombre d'élèves sans patron au CFA-BTP d'Auxerre. Sur 230 élèves – contre 650 voilà quelques années ! –, environ 120 n'ont pas d'employeur. Il y a certes la crise, mais aussi la baisse des aides, la directive sur l'emploi des mineurs, qui ne facilite pas la tâche. Mais il n'y a pas de crise de vocation chez les jeunes. ■